

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RÉGNY

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à 20h00, le conseil municipal de Régnny, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François DAUVERGNE, Maire.

### Nombre de conseillers

- En exercice	17
- Présents	16
- Absents	1
- Pouvoirs	0
- Votants	16
- Pour	16
- Contre	0
- Abstention	0

Convocation 18/09/2024

**DCM 2024-61**

**PRÉSENTS** : M. Jean-François DAUVERGNE, Maire.

Mesdames et Messieurs les adjoints : M. Benabdallah LAÏADI, Mme Fabienne MONTEL, M. Jean-Yves DOUCET, Mme Manuella ANDRÉ, M. Marc MARCHAND.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : M. Jean-François CORTEY, M. Régis DUNOYER, M. Sylvain GAINETDINOFF, Mme Céline CHANAL, M. Antoine GIANINA, Mme Charlotte N'MIASS, Mme Lisa KECHIDA, Mme Vanessa VERNAY, Mme Sabrina LOUAHDI, M. Didier VILAPLANA.

**ABSENTS** : Mme El Djouar PAGLIA-LIGOUT.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

Secrétaire élu pour la séance : M. Jean-François CORTEY.

### **Objet** : Approbation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public communal d'assainissement collectif

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2245, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

*Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,*

- **ADOpte** le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Régnny,
- **PRÉCISE** que ce dossier sera mis à disposition du public.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

Le secrétaire de séance,  
Jean-François CORTEY



Le Maire,  
Jean-François DAUVERGNE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201816-20240923-20240923DCM61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024

Publication : 01/10/2024

JFD